

Le Maroc passe à la vitesse supérieure dans l'éolien

Le pays exige désormais l'intégration industrielle comme composante de base pour les projets éoliens. Les soumissionnaires au programme intégré 850 MW sont tenus de fournir un plan détaillé pour la fabrication et la production locales de certaines composantes d'éoliennes.

Valorisant l'important gisement éolien dont il dispose, le Maroc s'est engagé dans le développement de la production éolienne depuis la fin des années 1990 avec la mise en service, en l'an 2000, du premier parc éolien baptisé Abdelkhalek Torres. D'une puissance installée de 50,4 MW, ce parc a été réalisé dans le cadre de la production privée d'électricité. Selon le secrétaire général du ministère de l'Énergie, des mines, de l'eau et de l'environnement, Abderrahim Hafidi, pour le cas de l'éolien spécifiquement, le Maroc a choisi un modèle économique qui lui a permis de maîtriser progressivement la compensation industrielle (offset) pour aller petit à petit vers une véritable intégration industrielle.

Optimiser les coûts

En effet, et comme l'atteste le ministre de l'Énergie, Abdelkader Amara, la composante locale s'est vite accélérée dans l'éolien pour atteindre plus de 35% dans les nouveaux projets, et ce en l'absence de toute exigence spécifique en matière d'intégration industrielle. Cette augmentation s'explique principalement par le développement de la fabrication des tours au Maroc ainsi que certains composants électriques et par l'intérêt des développeurs de projets à maîtriser et optimiser leurs coûts. Ainsi, la compensation industrielle est passée de presque 0% pour le parc de Abdelkhalek Torres (50 MW) de Tétouan à 5% pour le projet d'Amogdoui à Essaouira (60 MW) puis à 16% pour le projet de Tanger 1 (140 MW). La composante intégration industrielle dans l'éolien a pris un

nouveau tournant avec la nouvelle stratégie énergétique selon laquelle le Maroc doit atteindre 42% de la puissance installée à base d'énergies renouvelables en 2020, dont 14% d'origine éolienne, soit 2.000 MW. Ainsi, pour atteindre cet objectif éolien, et en complément de la capacité réalisée et en cours de développement qui s'élève à 1.000 MW, le pays a décidé de lancer le Programme intégré de l'énergie éolienne d'une même capacité de 1.000 MW à réaliser en deux phases. Phase 1 : projet de 150 MW de Taza et phase 2 : projet intégré de 850 MW. Conscient du poids de l'investissement dans l'éolien (3,5 milliards de dollars), le Maroc a

200 MW du parc éolien de Koudia Al Baïda.

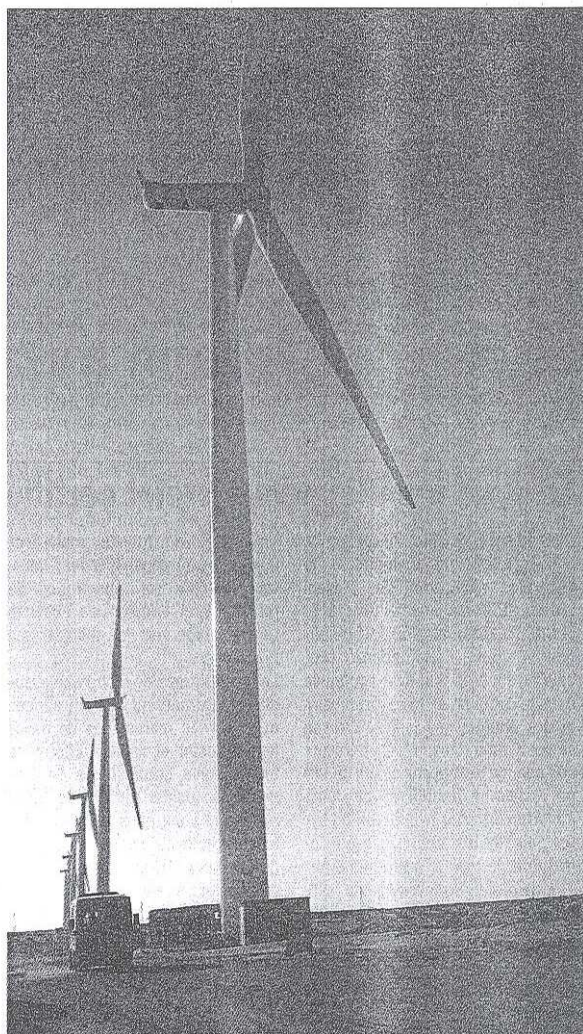
Renforcement de la recherche-développement

En sus de la production d'électricité à base éolienne, ce programme vise la promotion d'une industrie éolienne marocaine, la constitution d'une expertise de haut niveau et le renforcement de la recherche-développement au niveau national, de sorte à permettre au Maroc de maîtriser cette filière technologique. Pour ce programme, l'intégration industrielle signifie, selon l'ONEE, l'obligation pour les Sociétés de projet (signature d'un engagement) d'exécuter des investissements directs liés à la fabrication et à la production totale ou partielle des composantes d'éolienne au Maroc, se traduisant aussi par un transfert de technologie. Ainsi, les soumissionnaires sont tenus de fournir un plan détaillant leur démarche pour la mise en place d'une intégration industrielle visant la fabrication et la production totale ou partielle de certaines composantes d'éolienne au Maroc. L'ONEE s'est même réservé le droit d'écarter toute candidature n'ayant pas remis cette note. La composante Intégration industrielle se traduira essentiellement par la réalisation d'au moins trois unités pour la fabrication et l'assemblage au Maroc de composantes des turbines éoliennes. L'une pour la fabrication des pales, l'autre pour l'as-

Pour les 850 MW, au moins trois unités seront réalisées pour la fabrication et l'assemblage de composantes des turbines éoliennes.

la fabrication industrielle passera à 30% pour le parc de Taza (une compensation industrielle minimale de 30% a été exigée) et à 34% pour celui de Tarfaya (300 MW). Pour le programme de 850 MW, dont le coût s'élève à 1,7 milliard de dollars, l'ONEE a placé la barre encore plus haut : environ 50%. Ce projet porte, pour rappel, sur le développement, la construction et la mise en service à partir de 2016 de cinq parcs éoliens : Boujdour (100 MW), Jbel Lahdid (200), Midelt (150), Tanger II (100) et Tiskrad (300) à mettre en service entre 2016 et 2020. Le projet comporte, en outre, une option pour la fourniture et la maintenance des éoliennes nécessaires à l'extension de

semblage des nacelles et des hubs et enfin la troisième pour la fabrication des tours. Elle porte également sur le transfert de savoir-faire via la mise en place de centres de SAV (service après-vente) et O&M (maintenance), ainsi que de centres de formation. Elle concerne aussi l'acquisition en local de biens et services pour la construction des cinq parcs éoliens. Pour rappel, le projet éolien in-



Pour le projet de Tarfaya, le taux d'intégration industrielle est fixé à 34%.

PH.DR

tégré de 850 MW est développé dans le cadre d'un partenariat public-privé où l'ONEE, le Fonds Hassan II pour le développement économique et social et la Société d'investissements énergétiques s'associeront au partenaire stratégique de référence retenu à l'issue du processus d'appel d'offres, et sera structuré suivant un schéma BOOT «Build Own Operate and Transfer».

M.B.H